



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

fonctionnaires et agents publics

Question écrite n° 69004

### Texte de la question

M. Michel Buillard appelle l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur l'engagement du Président de la République lors du conseil interministériel de l'outre-mer en date du 6 novembre 2009 de "favoriser l'émergence d'une fonction publique plus représentative du bassin de vie qu'elle représente". Il souhaiterait être informé des dispositions qui ont été prises afin "d'assouplir certaines dispositions statutaires de la fonction publique pour les emplois dits de catégorie B et C afin que ces emplois dits d'exécution soient exercés par des ultramarins vivant sur place". De même il demande quelles sont les mesures envisagées pour, "à compétences égales, favoriser l'affectation des ultramarins en outre-mer".

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Buillard](#)

**Circonscription :** Polynésie Française (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69004

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

**Ministère attributaire :** Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 janvier 2010, page 459

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)